# Directives Future Talent
# (Championnats suisses/cycle WorldSkills 26/28)

Remarque : conformément au principe de l'égalité, toutes les désignations de personnes et de fonctions s'appliquent à tous les genres, indépendamment de la forme linguistique utilisée.

**Organisateur**

dpsuisse est responsable de l'organisation de Future Talent et des championnats suisses.

**Objectifs**

Les objectifs de Future Talent et des SwissSkills sont les suivants :

- recruter des candidats aptes à participer aux EuroSkills et aux WorldSkills ;
- offrir aux futurs professionnels la possibilité de mesurer et d'évaluer leurs compétences professionnelles à l'aune d'un championnat suisse (SwissSkills) et encourager l'échange d'expériences entre professionnels partageant les mêmes intérêts ;
- promouvoir les savoir-faire de nos professions ;
- obtenir un effet durable sur la promotion de la relève grâce à une couverture ciblée avant et pendant le concours.

**Conditions de participation**

Participation dès la 3e année d'apprentissage. Limite d'âge au début de l'entraînement en 2027 = 20 ans.
La participation aux WorldSkills n'est possible que pour les participants âgés de 22 ans au maximum durant l'année des EuroSkills et des WorldSkills.

**Inscription / sélection**

Toute personne souhaitant participer à Future Talent ou aux SwissSkills peut s'inscrire au moyen du formulaire d'inscription correspondant. Il est impératif de respecter le délai d'inscription. Après la clôture des inscriptions, dpsuisse examine les inscriptions reçues et décide de l'admission. dpsuisse fixe dans le règlement le nombre maximal de places par profession. En cas d'inscriptions trop nombreuses, les participants sont sélectionnés sur la base du bulletin de notes de l'école professionnelle.

La décision de sélection n'est pas susceptible de recours.

Documents à joindre à l'inscription :

- copie des bulletins de notes de l'école professionnelle

**Dates et informations sur le concours**
Les dates de Future Talent seront communiquées individuellement.
Le concours a lieu dans le cadre des SwissSkills et suit le calendrier de cette manifestation.
Certaines parties du concours peuvent se dérouler au centre CIE de dpsuisse à Aarau.

La participation à la remise des médailles est **obligatoire** pour tous les participants.

**Épreuve du concours**
Les épreuves se limitent au domaine professionnel technique et pratique (pas de travaux écrits).
Les compétences suivantes sont au premier plan :

- bonnes connaissances professionnelles et compréhension technique, niveau 8e semestre
- endurance et persévérance

**Experts**
dpsuisse est responsable de l'élaboration et de l'évaluation des épreuves. Si nécessaire, l'association peut faire appel à d'autres spécialistes issus du collège d'experts de la procédure de qualification. L'évaluation des travaux repose sur le système des SwissSkills, respectivement des EuroSkills et des WorldSkills. Les voies de recours sont décrites dans le règlement.

**Coûts**
Aucune taxe de participation n'est perçue. dpsuisse rembourse aux participants les frais de déplacement du domicile au centre CIE de dpsuisse sur la base d'un billet de 2e classe demi-tarif et verse un forfait repas de CHF 100.–. Les participants organisent eux-mêmes leur voyage et leurs repas.

Un éventuel hébergement est à la charge des participants.

Les indemnités spéciales ainsi que les prix du concours ne sont versés qu'en cas de présence complète. Le versement s'effectue après le concours par virement bancaire.

*30 septembre 2026*
*Beat Kneubühler*
*Directeur*